



Mischaël Modrikamen serait sur le point de quitter le cabinet d'avocats qu'il dirige pour se consacrer totalement à sa carrière politique, selon « L'Echo ». Le président du Parti populaire ne confirme pas mais reconnaît « être en pleine réflexion ». © B.

Environnement / Les ministres de l'Énergie et de l'Environnement étudient le développement de l'énergie du vent

Plus de huit Wallons sur dix favorables à l'éolien

Il y a, aujourd'hui, 171 éoliennes sur le territoire wallon pour une puissance totale de 323 gigawatts. D'ici quelques années, le vent, source d'énergie renouvelable, sera de plus en plus exploité au sud du pays. Certains évoquent 2.000 MW pour 2020, soit un petit millier d'éoliennes. Dans quel cadre ce développement aura-t-il lieu ? C'est l'enjeu d'un travail qui se déroule dans la plus grande discrétion au niveau des ministres de l'Énergie et de l'Environnement, les écologistes Jean-Marc Nollet et Philippe Henry. C'est qu'il faut mettre de l'ordre. Le cadre législatif date du début des années 2000 et il n'est plus adapté à l'évolution rapide du secteur. Par ailleurs, les éoliennes font régulièrement l'objet de

interrogées se déclarent favorables à l'énergie éolienne. Seuls 4 % se disent défavorables. Chez Edora, on a ne cache pas sa satisfaction : « C'est la première fois qu'on réalise un sondage d'une telle ampleur et qui touche aussi les gens directement concernés par des éoliennes, insiste Fawaz Al Bitar, conseiller éolien. Riverains comme non-riverains sont massivement en faveur des éoliennes. Même ceux qui sont en contact visuel avec elles. On constate aussi que les opinions évoluent dans un sens favorable après l'installation des éoliennes. Cela prouve que s'il y a parfois un certain syndrome "nimby" (« Not In My BackYard », pas dans mon jardin, NDLR), à l'expérience il vole en éclats. »

« La parole est monopolisée par des opposants bien organisés qui répandent des fausses rumeurs. » Fawaz Al Bitar, conseiller éolien

critiques, accusées pêle-mêle de dégrader le paysage, d'avoir des effets négatifs sur la santé des riverains à cause des vibrations et de l'effet stroboscopique qu'elles provoquent, voire de polluer. Qu'en pensent les Wallons ? Un sondage (1) commandité par la fédération des producteurs d'énergies renouvelables (Edora) et le ministre de l'Énergie montre que le degré d'acceptation de la population est particulièrement élevé : 86 % des personnes

Une vaste majorité de riverains de parcs se disent favorables à leur extension. Et une tout aussi vaste majorité de personnes qui n'ont pas d'éoliennes près de chez eux y sont favorables. Mais le sondage montre aussi que les habitants des communes « dans le vent » s'estiment mal informés. Ils veulent aussi bien en savoir plus sur les aspects économiques et financiers des moulins que sur leurs répercussions sur la santé et sur la nature. « Il est

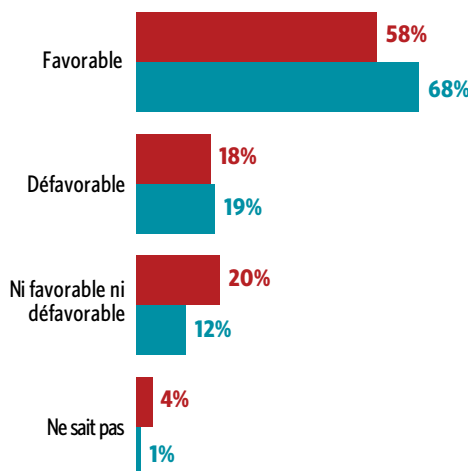
PERCEPTION DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE EN WALLONIE

LE SOIR - 23.10.10
Source : Ipsos, SPW, Edora

Dans quelle mesure seriez-vous favorable à...

■ L'implantation d'un parc éolien (non-riverains)

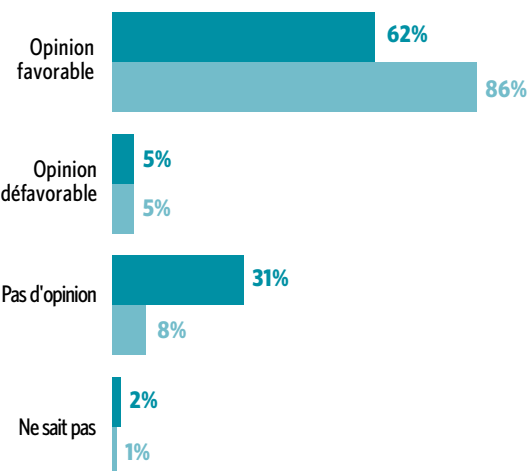
■ L'extension d'un parc éolien (riverains)



Riverains d'un parc éolien

■ Quelle était votre opinion sur l'énergie éolienne avant que vous deveniez riverain d'un parc éolien ?

■ Globalement, quelle est aujourd'hui votre opinion sur l'énergie éolienne ?



clair qu'il y a souvent un problème de communication, reconnaît Al Bitar. Lorsqu'on assiste à des séances d'information, on a l'impression qu'une large part de l'audience est opposée. Parce que la parole est monopolisée par des opposants bien organisés qui répandent des fausses rumeurs. »

L'avenir ? C'est le cadre d'implantation que tous attendent de pied ferme. Prochainement, promettent les autorités wallonnes. Les opérateurs trépingent. Car si l'on veut augmenter la production, il va falloir « lever des contraintes ». Lesquelles ? « 40 %

de la superficie wallonne sont soumis à des contraintes militaires, liées aux exercices aériens, ainsi qu'à la présence de radars ou d'aéroports », indique Al Bitar. Toute la province de Luxembourg et le très venteux plateau de Hesbaye sont concernés. La première est le terrain d'entraînement des F-16, la seconde sert de théâtre d'opération aux hélicoptères. La levée de ces limitations est du ressort du fédéral (la Défense et Belgocontrol). « L'extension des parcs éoliens existants ne permettra d'accroître la production que d'un tiers environ.

C'est insuffisant. Il ne faut pas perdre le soutien populaire dont nous bénéficions, il faut donc trouver d'autres sites. » Les Wallons se disent en faveur de l'implantation des éoliennes dans les zones industrielles, le long des autoroutes et en zones militaires. Ils sont moins chauds pour les lisères forestières, zones aussi convoitées. ■ MICHEL DE MUELENAERE

(1) Sondage réalisé par Ipsos du 28 mai au 22 juin 2010 auprès de 1.000 personnes de petites localités et de communes rurales de Wallonie ; 500 riverains, 500 non-riverains de parc éolien.

Des concessions de vent ? Améliorer l'acceptabilité des éoliennes ? La fédération des coopératives des énergies renouvelables, Rescoop, propose l'instauration d'un système de « concessions de vent », dont l'octroi serait conditionné à l'apport « d'une plus-value socio-économique » à la Région. Rescoop plaide pour « la mobilisation de l'épargne des ménages sous forme d'investissement citoyen avec la garantie de la Région ».

Un souci pour la santé ? Une étude publiée récemment par l'Australian National Health et le Medical Research Council semble dire le contraire. « Il n'existe actuellement aucune preuve scientifique publiée de façon très précise qui montre un lien présumé entre éoliennes et effets néfastes sur la santé humaine ». Fait intéressant, l'étude signale qu'un parc éolien de 10 éoliennes situé à 350 mètres d'un sujet, est moins bruyant (35 à 45 dBA) qu'une voiture roulant à 100 km/h (55 dBA - 100 mètres de distance) ou reste en deçà d'un bureau bruyant (60 dBA).

Jusqu'au 31 Octobre

SÉDUIT PAR LE PRIX?

Crédit 0% en 24 mois* sur toute la collection

83€ x 24 mois*

Expresso en cuir Master® pleine épaisseur 3 places + 2 places 2.490€ | 498€ acompte 92 revêtements en promotion

100% CUIR VÉRITABLE

Chateau d'Ax
ITALIA

FABRICANT DEPUIS 1948

Numéro vert 0800 99.490

www.chateaudax.com

ANDERLECHT CHAUSSEE DE NINOVE 700 - TEL. 02/527.23.00
RHODE SAINT GENÈSE CHAUSSEE DE WATERLOO 39
TEL. 02/358.24.82
ZAVENTEM CHAUSSEE DE LOUVAIN 280-282
1930 ZAVENTEM - TEL. 02/721.76.80
EUPEN RUE DE HERBESTHAL 144 - TEL. 087/56.00.42
MESSANCY RUE DE L'INSTITUT 64-66 - TEL. 063/38.90.20

BINICHE ROUTE DE MONS 655
7130 BRAY (BINICHE) - TEL. 064/36.72.29
GOSSÉLIES CHAUSSEE DE LA RENAISSANCE 14
CENTRE CITY NORD - TEL. 071/35.69.80
AWANS CHAUSSEE DE BRUXELLES 46 - TEL. 04/247.42.80
NAMUR CHAUSSEE DE MARCHE 746
5100 NANINNE - TEL. 081/73.81.28

ALOST GENTSSESTEENWEG 552 - TEL. 053/70.90.77
GAND KORTLIJKSESTEENWEG 1092 - TEL. 09/282.05.51
HASSELT GENK HASSELTWEG 224 3600 GENK - TEL. 089/75.61.01
WOMMELGEM AUTOLEI 324 - TEL. 03/353.30.05
TOURNAI CENTRE COMMERCIAL DE FROYENNES RUE TAVERNE DE MAIRE 21
TEL. 069/58.09.00

AARTSELAAR BOOMSESTEENWEG 123 - TEL. 03/887.27.42
BRUGES SINT PIETERSKAAI 78
8000 BRUGES - TEL. 050/61.00.21
IZEGEM FRUN PARK IZEGEM KREKELMOTESTRAAT 62/16
8870 IZEGEM - TEL. 051/31.76.70

Espace outlet à Anderlecht, Awans, Eupen, Messancy

Fermé le mardi. Ouvert de 10h00 à 18h30. Ouvert les dimanches et les jours fériés.

250 magasins dans toute l'Europe

*Crédit 0% TAEG 0% en 24 mois. Forme de crédit: Vente à Tempérament. Sous réserve d'acceptation de votre contrat de crédit par BNP Paribas Personal Finance Belgium S.A. prêteur. Boulevard Anspach 1, 1000 Bruxelles. Intermédiaire de crédit: Cemepra sprl, agent délégué, rue de la Chaudronnerie, 18 - 4340 Awans. Acompte légal 15%. Taux Annuel Effectif Global: 0%. Hors assurance facultative. Pour un achat de 1000€, acompte obligatoire de 150€. montant à financer à crédit: 850€ en 24 mensualités de 35,42€ soit un montant total des mensualités de 850€, coût total du crédit: 0€ et un prix total à tempérament de 1000€. Aucun avantage ne sera accordé au consommateur qui paie comptant. Sauf omission et erreurs d'impression. Editeur responsable: Cemepra sprl, rue de la Chaudronnerie, 18 - 4340 Awans.